

L'ajournement

Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Gagnon (Québec)
Galloway	Godfrey
Goodale	Graham
Gray (Windsor West)	Grose
Guarnieri	Harb
Harper (Churchill)	Harvard
Hopkins	Hubbard
Ianno	Iftody
Irwin	Jackson
Jordan	Keyes
Kirkby	Kraft Sloan
Langlois	Lastewka
LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso)	Loney
MacAulay	MacLaren (Etobicoke North)
MacLellan (Cape Breton—The Sydneys)	Maloney
McCormick	McKinnon
McLaughlin	McTeague
McWhinney	Mifflin
Minna	Mitchell
Murphy	Murray
O'Brien	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Peters	Peterson
Phinney	Pickard (Essex—Kent)
Proud	Regan
Rideout	Robichaud
Rock	Rompkey
Scott (Fredericton—York Sunbury)	Shepherd
Skoke	Speller
Steckle	Szabo
Terrana	Thalheimer
Tobin	Torsney
Ur	Vancilief
Volpe	Walker
Wells	Whelan
Wood	Young —126

CONTRE

Députés

Abbott	Ablonczy
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Breitkreuz (Yorkton—Melville)	Bridgman
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Frazer
Gilmour	Grey (Beaver River)
Grubel	Hanrahan
Harper (Calgary West)	Harris
Hart	Hermanson
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hoepfner	Johnston
Mayfield	Mills (Red Deer)
Morrison	Penson
Ramsay	Ringma
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Speaker
Strahl	Thompson
Williams—37	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Bouchard	Chrétien (Saint-Maurice)
Crête	Finestone
Gauthier (Roberval)	Lavigne (Beauharnois—Salaberry)
Lincoln	Zed

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 38 du Règlement.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Leonard Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, hier, durant la période des questions, j'ai soulevé une question au sujet de briquets en plastique jetables venus d'Orient qui inondaient le marché canadien et détruisaient le secteur de la fabrication d'allumettes au Canada.

Nous avons trois usines, une à Pembroke, une autre à London et, si je ne m'abuse, une autre enfin à Montréal. Depuis 25 ans, plus de 1,5 milliard de briquets en plastique jetables ont été importés au Canada. Ils resteront dans nos décharges ou éparpillés dans notre environnement pendant des centaines d'années.

Les composantes d'un briquet jetable sont non biodégradables et tirées de ressources non renouvelables. On estime que les briquets en plastique jetables importés au Canada seulement formeraient, mis bout à bout, une chaîne qui ferait trois fois le tour de la terre ou permettraient de paver une route à quatre voies de Halifax à Vancouver. Le nombre de ces produits importés augmente d'année en année. Cette année, quelque 60 millions de briquets en plastique entreront au Canada. Cela entraîne des suppressions d'emplois chez nous.

● (2225)

Par contre, les allumettes en carton sont fabriquées à partir de ressources renouvelables, composées de matériaux biodégradables et dans la mesure du possible, de produits de papier recyclés. Dans un an d'ici, on ne retrouvera pas ces allumettes dans nos décharges qui débordent à l'heure actuelle. Elles sont fabriquées au Canada par des Canadiens pour le marché intérieur et pour les fins d'exportation, alors que pas un seul briquet en plastique jetable n'est fabriqué au Canada et que cette industrie ne crée pas un seul emploi dans le secteur de la fabrication ici.

La société E. B. Eddy fabrique des allumettes dans la vallée de l'Outaouais depuis 1851 et c'est l'une des entreprises les plus respectées au monde dans ce secteur. Cette société, comme d'autres producteurs d'allumettes, est vraiment menacée par les briquets de plastique. Ils ont déjà annoncé la fermeture de la division Canadian Splint, qui produit des tiges d'allumettes en bois qui sont exportées vers d'autres entreprises productrices d'allumettes.

Les briquets de plastique, dont bon nombre ne sont pas conformes aux règlements canadiens sur la sécurité, continuent de menacer la société Eddy et sa production d'allumettes de carton. Ils menacent l'un des plus anciens fabricants de produits exportés au Canada et n'apportent rien à notre industrie manufacturière quiériclite.

● (2220)

Le président suppléant (M. Kilger): Je déclare la motion adoptée.